

Procès-verbal du conseil d'école du 6 novembre 2010
Ecole élémentaire des Mûriers

Sont présents :

- L'équipe enseignante
- Les représentants FCPE : Mesdames Corcuff, Lubrano et Potelon ; Messieurs Boucherit et Zapata. (Excusé : Monsieur Potelon)
- Les représentants PEEP : Mesdames Mediouni, Quemerais, Pairon, Paday, Vandroux, Domniez, Doyen et Hattab ; Monsieur Dagois.
- Absent : - Mr Gicquel, conseiller municipal.

La séance est ouverte à 9h45 sous la présidence de Madame Hozé.

1) Bilan de rentrée :

➤ Effectif à ce jour :

462 élèves répartis sur 18 classes. Cinq élèves sont attendus le 3 janvier 2011.

En moyenne, 350 élèves déjeunent à la cantine, entre 110 et 150 élèves restent à l'étude.

➤ Langues vivantes :

L'enseignement de l'anglais :

Au cycle 2, il est pris en charge par Andréa Lempereur, intervenante mairie en co-intervention avec l'enseignante de la classe.

Au cycle 3, il est pris en charge par les enseignants de l'école : soit dans leur classe soit par le biais d'un échange de service.

L'allemand est pris en charge par Mme Schmidt, pour les 9 germanistes des CM2 et les 8 de CE2 (2 désistements depuis juin).

➤ Aide aux élèves :

L'école a mis en place le même fonctionnement que l'année précédente.

Une petite centaine d'élèves bénéficient de l'aide personnalisée sur toute l'école.

Ces élèves ne sont pas tous en échec scolaire mais ont une difficulté ponctuelle ordinaire ou une difficulté moyenne qui peut être résolue en travaillant pendant une période donnée la compétence à améliorer. Il peut s'agir également d'un problème de méthodologie.

Une vingtaine de PPRE ont été mis en place dans les classes à ce jour pour des élèves en grandes difficultés qui nécessitent un aménagement pendant la classe (plus de temps pour effectuer les exercices, des exercices adaptés, un tutorat...).

➤ A.P.S.

Toutes les classes bénéficient d'une activité sportive avec intervenant.
Le changement d'activité s'effectuera en milieu d'année scolaire, le 28 février 2011.

Les élèves font différentes activités sportives soit dans le préau, soit dans la cour de l'école avec leur enseignant.

L'école accueille également deux étudiants en STAPS qui vont mener des séances d'EPS, en collaboration avec les enseignantes, dans 2 classes de CM1.

➤ Classes transplantées, Marolles et sorties scolaires.

- Tous les CM2 partiront en classe transplantée cette année :

1^{er} séjour : les CM2B et les CM2D du 28 février au 4 mars sur le thème des sciences iront à Azay le Ferron dans l'Indre.

2^{ème} séjour : Les CM2A et les CM2C du 14 mars au 18 mars sur le thème de la géographie. Lieu du séjour : Houdain dans le Pas de Calais.

- Marolles : les 4 CE2 bénéficient de 2 jours et les 3 CM1 de 4 jours à Marolles.

- Les sorties : Une note de Monsieur l'inspecteur confie aux directeurs la responsabilité d'accorder ou non les autorisations de sorties.

Le niveau d'alerte de Vigipirate est rouge renforcé, de ce fait, seules les sorties hors de Paris, avec déplacement en autocar privé et sur un lieu réservé aux scolaires seront autorisées cette année.

Afin de ne pas pénaliser les élèves, serait-il possible qu'exceptionnellement, le budget alloué par la commune pour la location des autocars soit augmenté cette année?

➤ Projet d'école.

De **nombreuses actions** sont mises en œuvre cette année encore pour atteindre nos objectifs définis dans notre projet d'école :

- défis lecture sur tout le cycle 3 : soit internes à l'école, soit en partenariat avec le collège.
- Participation au « Printemps des poètes » du 7 au 20 mars en partenariat avec la mairie. Thème : D'infinis paysages : les actions envisagées sont d'ordres différents selon les classes : Recueil de poésies pour certains, expositions de poèmes et de réalisations artistiques sous forme de « murs de poèmes dans divers lieux à saint Maur et représentation théâtrale au théâtre de saint Maur.
- Notre projet « Presse à l'école » avec Elaboration de journaux de classes.
- Poursuite de la mise à jour du site internet de l'école avec des articles, des comptes rendus, des textes écrits par les élèves, des photos prises

pendant les différentes activités scolaires ainsi que des informations concernant la vie de l'école.

- Prévention routière

a) Certaines classes de CP, CE1, CE2 ont participé à la semaine nationale de la sécurité routière en travaillant sur les trajets autour de l'école, en identifiant les dangers, en les repérant sur un plan....

b) Cette année encore des interventions auront lieu dans les classes en partenariat avec la police municipale et la police nationale sur :

-l'enfant piéton - l'enfant à vélo.

- Participation des CM2A au concours de Story Board organisé par la commune ; la classe lauréate sera aidée, pour la réalisation de son film, par une équipe spécialisée.

- Défi sciences pour les classes de CP, projet départemental de circonscription.

➤ Informatique

Notre salle informatique est, à ce jour, opérationnelle. Les 15 postes sont en état de fonctionner et ont accès à internet. Les classes de CM2 ont commencé à travailler régulièrement dans la salle, les autres classes ont prévu des créneaux au 2^{ème} et 3^{ème} trimestre.

Nous avons également obtenu une nouvelle imprimante couleur.

Nous avons fait des demandes pour travailler à la logithèque de saint Maur avec un intervenant qui aide l'enseignant sur son projet.

2) Règlement de l'école :

Nous modifions le paragraphe 5-2 concernant la santé en précisant : « Ce PAI est mis en place à la **demande des parents** auprès de la Directrice, il est renouvelé chaque année si nécessaire et si les parents le demandent. »

Nous remplaçons : -« La gardienne de l'école est chargée de prodiguer les petits soins aux élèves » par : « Seuls les petits soins sont prodigués au sein de l'école. »

3) Cantine :

L'équipe de surveillance de cantine est composée de 11 animateurs et d'une référente très sérieuse.

Les élèves auront la possibilité par mauvais temps d'être accueillis :

- dans la bibliothèque par une animatrice qui leur lira une histoire,
- dans un préau où ils pourront soit dessiner soit jouer à des jeux de société,
- dans l'autre préau pour jouer au ping-pong.

4) Etude.

Le service d'étude commence à 16h30 et se termine à 18h00.

Concernant la sortie anticipée à 17h00 :

Nous rappelons que c'est un service que l'école rend aux parents qui souhaitent récupérer leur enfant plus tôt. Ce service n'a aucun caractère obligatoire pour l'école.

L'école (comme la majorité des écoles de saint Maur) n'appliquera pas de tarif spécial pour ce service.

A la demande du conseil d'école, ce service est maintenu.

5) Conseil municipal des enfants.

Gros travail mis en place dès le début de l'année mais très intéressant qui rentre parfaitement dans l'axe solidarité du projet d'école.

Les conseillers municipaux enfants ont été élus : 2 CM1 et 2 CM2.

6) Gratuité des manuels scolaires.

Les enseignants comme les parents d'élèves sont totalement d'accord sur ce point. La mairie attribue un budget aux achats de manuels.

Si une erreur a été commise l'an passé, nous en sommes désolés, nous veillerons à ce que cela ne se reproduise pas.

7) Carnaval.

Des parents souhaitent le retour du carnaval.

Comme déjà évoqué les années précédentes, le corps enseignant, dans sa grande majorité, ne le souhaite pas et préfère s'investir dans la préparation d'un spectacle de fin d'année qui est le véritable reflet du travail effectué par les élèves.

La date du prochain conseil d'école est arrêtée au 05 mars 2011 de 9h45 à 11h45.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 11h35.

Françoise HOZÉ
Présidente de séance

Virginie DIEBOLT
Secrétaire de séance